

Infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) – Zones d'exposition à risque

Mise à jour le 15/03/2020

Les zones d'exposition à risque sont définies comme les **départements français** ou **pays** pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.

En France

Régions	Départements
Auvergne-Rhône-Alpes	- Haute-Savoie
Bourgogne-Franche-Comté	- Côte d'Or (X) - Doubs - Haute-Saône (X) - Le Territoire de Belfort - Saône-et-Loire (X)
Bretagne	- Morbihan (X)
Corse	- Corse-du-Sud - Haute Corse (X)
Grand Est	- Bas-Rhin - Haut-Rhin - Meurthe et Moselle (X) - Moselle - Vosges
Hauts-de-France	- Aisne - Oise - Somme (X)
Ile-de-France	- Toute l'Ile-de-France : Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne, Val d'Oise, Val de Marne et Yvelines (X)

(X) indique les départements nouvellement inclus

A l'étranger

Continent	Pays
Asie	<ul style="list-style-type: none">- Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao)- Bahreïn- Corée du Sud- Iran- Qatar
Europe	<ul style="list-style-type: none">- Autriche (X)- Belgique (X)- Espagne- Estonie (X)- Italie- Islande- Danemark- Norvège- Pays - Bas (X)- San Marin- Slovénie (X)- Suède- Suisse

(X) indique les pays nouvellement inclus

Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.